

EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE TELEVISION



Cahier des prescriptions techniques

« Travaux d'aménagement des structures de production »

Station Régionale d'Oran

EPTV/Septembre 2026

I. OBJET

Le présent cahier des prescriptions spéciales a pour objet :

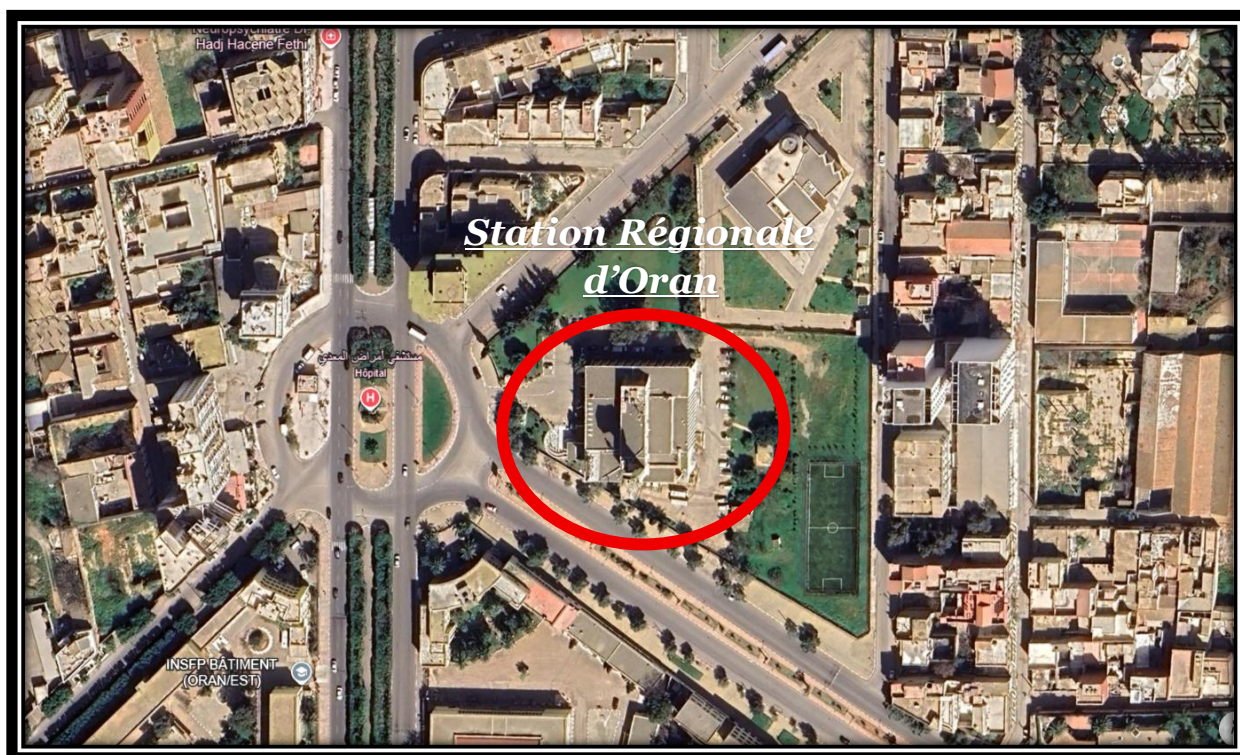
« **Travaux d'aménagement des structures de production à la Station Régionale d'Oran** », il s'agit de définir globalement les travaux à entreprendre.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau et de l'optimisation des conditions de travail des employés de l'EPTV.

Ce projet permettra à la Station Régionale d'Oran de se doter d'une infrastructure renouvelée, répondant aux exigences et aux normes actuelles.

II. SITUATION DU SITE :

Le site en question se situe dans la wilaya d'Oran, précisément au siège de la Station Régionale d'Oran.



La visite du site :

La visite du site est strictement obligatoire. Le soumissionnaire est tenu de se rendre sur les lieux au moins une fois afin de recueillir toutes les informations nécessaires, de prendre connaissance des contraintes locales et d'appréhender les conditions réelles d'exécution pour la préparation de son offre.

Cette visite est à la charge du soumissionnaire, et sera sanctionnée par un PV de visite.

III. ESPACES CONCERNES

RDC :

- Salon VIP.....22 m²
- Salle de maquillage.....18 m²
- Couloir vers le studio prod.....8 m²
- Local technique.....30 m²
- Salle ENG.....53 m²

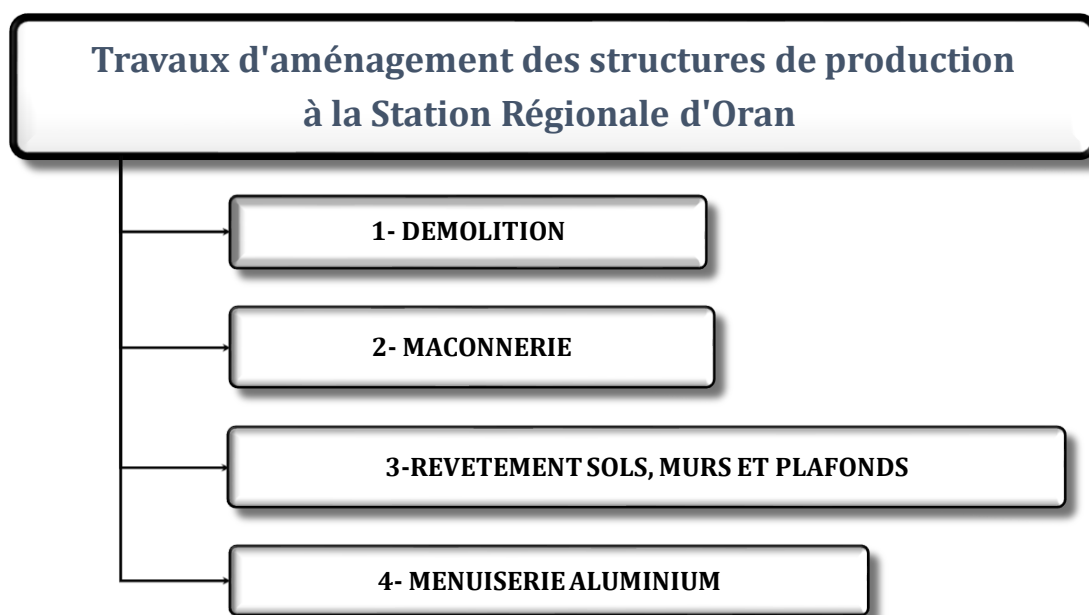
1^{er} ETAGE :

- Salle de rédaction Sport48 m²

2^{ème} ETAGE :

- Régie de production95 m²
- Couloir vers la régie info.....19 m²
- Sale de maintenance.....43 m²

IV. DESCRIPTION DES TRAVAUX : Le projet concerne les travaux suivants :



1. DÉMOLITION

Les travaux de dépose et de démolition devront être réalisés avec soin pour éviter toute dégradation des ouvrages contigus conservés.

Dépose et entreposage :

Le type de dépose de matériaux se présente sous deux catégories :

- Celles destinées être évacuées à la décharge publique en l'occurrence : ouvrage en béton armé, murs en maçonnerie, revêtements muraux ,de sol et de plafond,...etc.
- Celles jugées récupérables qui doivent être déposées avec soin et conservés dans un endroit désigné par l'EPTV en l'occurrence : portes et cadres de portes, menuiseries en aluminium, etc.

Espaces concernés :

- Salle ENG : dépose de l'escalier colimaçon, démolition d'ouvrage en béton et mur en brique, dépose de la porte en bois.
- Local technique : démolition de mur en brique.
- Salle VIP, Couloir, Salle Maquillage : dépose du faux plafond, décapage des revêtements muraux et de sol, dépose des portes en bois.
- Sport : dépose du faux plafond, dépose de la cloison en aluminium, dépose de la porte en bois.
- Régie prod : dépose du faux plancher

2. MACONNERIE

Il s'agit principalement des travaux suivants :

- ♦ Maçonnerie en brique pour simple cloison: Elle est destinée aux séparations intérieures et sera réalisée en briques creuses de 08 trous, hourdées au mortier de ciment. L'épaisseur finie sera de 10 cm. (espace concerné : salle ENG)
- ♦ Béton armé pour dalle pleine dosé à 350 kg/ m³ ferrailée en double nappe de T12 ep 20 cm (espace concerné : entre la salle ENG et la salle de rédaction Sport).

3. REVETEMENT DE SOLS, MURS ET PLAFONDS

- Faux plancher technique

Ces travaux concernent la régie de production ainsi qu'une partie du couloir menant à la régie info, il s'agit d'un plancher surélevé technique composé de dalles 600 x 600 mm, et de vérins réglables pour une hauteur finie par rapport au sol existant, y compris traverses et tresse de mise à la terre.

Structure des dalles : en bois aggloméré haute densité, d'une épaisseur de 30 mm.

Protection inférieure : constituée d'une tôle d'acier traité d'une épaisseur de 0,5 mm.

Protection latérale : assurée par un chant en PVC thermocollé.

Composition des vérins : base en acier traité, tige filetée M16 en acier traité sertie à la base, contre-écrou de blocage, tête filetée M16 renforcée et joint conducteur.

- Revêtement de sol en carreaux de grès cérame (porcelaine):

Les surfaces des espaces concernés recevront un revêtement en carreaux de grès cérame, posé sur une forme en mortier de ciment (pose scellée). Les joints seront réalisés au ciment blanc.

Il est à prévoir la mise en œuvre d'un lit de sable sous ledit revêtement.

Les dimensions, le type et la couleur seront au choix de l'EPTV.

Les surfaces finies doivent présenter un aspect propre, une parfaite planéité et un parfait équerrage avec les plinthes.

Les carreaux fêlés ou présentant des défauts de fabrication seront systématiquement refusés. La pose sera exécutée de manière rigoureuse.

(Espaces concernés : Salle VIP, Maquillage, Couloir vers le studio prod, Salle ENG en partie, Salle de rédaction Sport en partie et Local technique).

- Plinthes en grès cérame (porcelaine) :

Au pourtour de l'ensemble des espaces intérieurs concernés par la pose du revêtement de sol, il sera fourni et posé des plinthes en grès cérame. Elles seront posées au mortier de ciment et soigneusement nettoyées, tout en respectant un parfait équerrage avec le revêtement de sol.

Les dimensions des plinthes devront être en parfaite concordance avec celles du revêtement de sol définies dans le D.Q.E.

(Espaces concernés : Salle VIP, Maquillage, couloir vers le studio prod, Salle ENG en partie, Salle de rédaction Sport en partie et Local technique).

- Plinthes en PVC :

Au pourtour de l'ensemble des espaces intérieurs concernés par la pose de la cloison amovible, des cloisons en plaques de plâtre (BA13) et du faux plancher, il sera fourni et posé des plinthes en PVC. Elles seront fixées à l'aide d'une colle spéciale plinthes et feront l'objet de coupes d'onglets soignées au niveau des angles.

(Espaces concernés : Régie prod, Local technique et Salle de Maintenance, Salle ENG).

- Faux plafond suspendus et démontables:

Les surfaces des espaces concernés recevront un faux plafond démontable composé de dalles de dimension 600 x 600 x 15 mm, posées sur un système d'ossature apparente (ou semi-encastree) en acier galvanisé laqué, suspendue à la structure supérieure par des suspentes réglables.

Nature des dalles : panneaux acoustiques à bords droits en laine de verre haute densité. La face apparente est revêtue d'un voile de verre peint en blanc, et la face cachée est revêtue d'un voile de verre naturel.

Performances requises :

Absorption acoustique : Classe A.

Résistance à l'humidité relative : Minimum 95%.

Réaction au feu : Classement minimal A2-s1, d0.

(Espaces concernés : Salle VIP, Maquillage, Couloir vers le studio prod, Local Technique, Salle de rédaction Sport, ENG).

- Faux-plafond fixe en plaques de plâtre (BA13) :

Au niveau de la salle ENG, il est prévu la fourniture et la pose d'un faux plafond fixe en plaques de plâtre type BA13, suspendu sous la nouvelle dalle en béton armé.

4. MENUISERIE ALUMINIUM

♦ Cloisonnement :

Il s'agit de la création de nouveaux volumes par la mise en œuvre de cloison sèches en plaques de plâtre (BA 13) et en cloisons amovibles.

- Cloisons amovibles :

Elles seront constituées d'une ossature en aluminium laqué et comprendrons :

Un soubassement plein en panneaux de bois mélaminé ou en plaques de plâtre revêtues de PVC lessivable.

Un remplissage isolant en laine de verre.

Une partie haute vitrée en double vitrage en verre trempé de 8 mm.

(Espaces concernés : une paroi à la régie de production, et une paroi pour la salle de maintenance.

- Cloisons en plaques de plâtre (BA 13) :

Elles seront constituées de plaques de plâtre fixées sur une ossature métallique avec l'insertion d'un isolant en laine de verre.

(Espaces concernés : Local technique et Maintenance).

- Doublage en plaque de plâtre (BA13)

Certaines parois existantes recevront un doublage en plaques de plâtre BA13, fixées sur ossature métallique adossée aux murs maçonnés.

(Espaces concernés : Salle ENG et local technique).

♦ Portes :

Il s'agit de la fourniture et pose de blocs-portes pour les nouveaux volumes, ainsi que le remplacement de certaines portes existantes:

- Portes à un vantail en composite (D : 900 x 2000 mm) : (Espaces concernés : Salle de Maintenance, Salle VIP, Maquillage, Couloir vers le studio production).

- Porte à un vantail en composite (D : 1200 x 2000 mm) : (Espace concerné : Régie prod).

- Portes à deux vantaux en composite (D: 1700 x 2000 mm) : (Espaces concernés : Salle ENG, Salle de rédaction Sport).

- Portes à double vantaux en composite (D: 1400 x 2000 mm) : (Espace concerné : Local technique).